



LOCALES : SURSIS, oui mais...

Selon **O. Montels**, l'étude est reportée et sera revue au cas par cas début 2018. Le projet n'était peut être pas assez mûr...

Elus : "qu'en est-il du plan sur les locales ? Reporté jusqu'à quand ?"

O. Montels : "Le plan sur les locales n'existe pas ! L'internalisation des éditions locales est un fantasme..."

O. Montels : "Le critère est que tous les français soient capables de voir toutes les éditions locales."

Elus : "La question des box est un projet qui mériterait d'être étudié réellement ! Diffuser à 0 euro sur les box est possible, en utilisant les canaux 3 et 314 chez Orange et 469 chez Bouygues pour diffuser à 20h tout en n'occupant pas Tout le sport qui serait sur le canal 3. "

JM. Le Guennec continue de rejeter les propositions de box à 0 euro, de la diffusion à 20h sur un autre canal possible et ne parle que de la préparation d'un grand journal régional .

O. Montels : "OK on va regarder les box mais le pleinement satisfaisant serait qu'on envoie sur la 3 le réseau régional local pour une véritable visibilité de nos sujets locaux. On va se donner le temps de la réflexion.

Le report de la fermeture des éditions locales est en vigueur jusqu'en janvier 2018. Puisque le dossier sera traité au CCE de décembre et Ernotte tient à ce dossier."

Elus : "Abandonner la proximité est plus grave que d'être moins visible. On voit bien se dessiner une stratégie où l'on décide de faire des couvertures qui se calquent sur les zones administratives, on rétrécit nos missions de service public de proximité. Une logique existe aujourd'hui c'est d'aligner la politique d'entreprise sur la ligne économique et ça c'est une réalité que vous ne pouvez rejeter ! Et si les éditions locales sont supprimées, c'est le privé qui prendra la relève à notre place, n'est-ce pas en fait ce que certains directeurs régionaux venant du privé souhaitent ? "

VANVES / sur des charbons ardents...

- La restitution de l'audit :

La présidence reste sur la même position de ne pas le communiquer comme elle l'avait déclaré, dès la première rencontre entre l'intersyndicale, Stéphane Sitbon-Gomez et Arnaud Lesaunier. Bien évidemment la direction ne peut nier que l'aspect économique lié aux coûts de structures a été primordial dans sa prise de décision de déménager. Pour autant elle réfute aujourd'hui sa volonté de réduire l'emploi à cette occasion. «*Les mutualisations ne sont pas notre sujet*» dit **O. Godard**. «*S'il y avait eu une telle volonté on l'aurait dit, tous les personnels auront un emploi*» affirme-t-il, la main sur le coeur. Et même si la direction reconnaît que toutes les fonctions support telles que les moyens généraux, l'informatique, l'accueil seront immédiatement impactées, elle parle «*d'intégrité organique de Vanves* » après le déménagement.

- Les ressources humaines :

Sur la photographie de départ, au 31 août 2017, les effectifs, à Vanves, sont de 171,5 ETP dont 22 non permanents soit exactement ce qui était prévu dans le budget. Cela représente 101 PTA et 67 journalistes en personnes physiques. Selon la DRH, toutes les mutations vers la chaîne Info ont fait l'objet d'un remplacement. De même, le poste d'un JRI licencié cet été a été remplacé. En cas de départ, le taux de remplacement, surtout chez les journalistes, est jusqu'à présent supérieur à 50 %. Si des tensions sont perceptibles c'est donc sans aucun doute en raison de l'augmentation de l'activité à moyens constants et de la baisse du nombre de CDD.



Les congés ne sont remplacés qu'à hauteur de 10 % et les autres absences de 35 à 40 %. C'est également par la commande de programmes externes qui ne génèrent pas d'ETP que Vanves reste « dans les clous » en termes d'économies.

De manière générale, la direction constate que l'âge moyen de départ est plutôt aux alentours de 64 ans. Dans tous les cas il y a une certitude, c'est que le nombre d'ETP a baissé depuis plusieurs années et devrait baisser encore dans les années qui viennent. Tout en disant qu'aucun emploi ne sera menacé et en refusant pour l'instant de parler des mutualisations (y compris pour les personnels administratifs), la direction reconnaît que tous les services supports vont être impactés.

Concernant les instances et la nouvelle organisation, **O. Godard** rappelle que la négociation est en cours et que les ordonnances de la loi travail peuvent les influencer mais la Direction n'a pas changé d'objectifs. Son choix reste un CE unique du réseau dont ferait partie Ile de France avec des représentants et des CHSCT de proximité. Si les élus souhaitent que les Activités Sociales et Culturelles d'IDF soient associées au CE du siège à eux de le négocier et d'en décider plus tard.

- Les aspects techniques et immobiliers :

Aujourd'hui selon **Frédéric Hertz** même si la situation technique reste fragile et stressante elle est plus ou moins stabilisée. Il détaille les trois options de la période transitoire avant le transfert au siège :

- **Option 1** : on continue comme aujourd'hui. Selon lui s'il y a eu deux incidents sérieux en un an, « *ce n'est pas vraiment plus qu'ailleurs* » et l'essentiel est réglé. Le car-régie avec la nouvelle console son et le nouveau réseau d'ordres fonctionnent. Les caméras tourelles ne sont pas utilisées pour ne pas mettre le personnel en sous activité affirme-t-il. Elles seront activées avec le nouveau décor prévu fin janvier ou début février 2018.

Strasbourg qui change de mélangeur devrait nous le céder pour que nous puissions l'utiliser en mode secours.

- **Option 2** : louer un nouveau car. Très improbable. Un car ne se loue pas nu mais avec son personnel. Cela mettrait nos propres OPS et Vidéos en sous-emploi et coûterait très cher. De l'ordre de 12 à 15 000 € par jour (85 000 € par mois). Il faudrait par ailleurs recâbler entre le car et le studio soit 15 000 € le câble.

- **Option 3** : une régie provisoire dans les locaux. Où ? C'est un problème. Il faudrait installer des OPS et des Vidéos et les faire cohabiter dans une petite pièce, recâbler, former aux nouveaux outils... Ce ne serait pas très optimal selon **Frédéric Hertz** même s'il dit prendre au sérieux l'alerte du médecin du travail sur la fatigue du personnel et le fait qu'il faut améliorer les conditions de travail.

On a donc compris que sur les 3 options, la seule envisagée (sauf nouvelle catastrophe) est de continuer en mode dégradé (ou sparadrap) pendant encore de longs mois...

- Immobilier :

Aujourd'hui le site de Vanves occupe 4 500 m² au total, mais, selon **Frédéric Hertz**, la surface réellement utilisée est de l'ordre de 3 800 m². Selon les projections en cours et en raison de mutualisations de surfaces communes au siège le besoin ne serait... que de 1000 m² (hors studios et hors régie)

D'ores et déjà on passerait de 14 salles de montages avant l'incendie (11 actuellement en exploitation) à 12 (7 d'actu et 5 de prod) ce qui, selon **F. Hertz**, correspond à nos besoins réels (malgré l'affichage d'une augmentation des programmes !).

Comme cela semble être le cas pour les rédactions nationales et leurs services, le projet est celui d'un open-space avec des bureaux partagés et des placards mobiles. L'espace est calculé sur la base de 45 postes fixes pour 73 journalistes (rédacteurs et JRI). Il faudra, bien entendu expertiser en son temps toutes ces projections en termes d'ergonomie et d'accompagnement Santé et Qualité de Vie au Travail. Aujourd'hui personne ne sait où va atterrir Vanves exactement vu le jeu de « chaises musicales en cours ». Sur un peu plus de 4 000 personnes qui travaillent au siège, 3 000 personnes sont amenées à bouger d'ici 18 mois...

-Technique :

Le problème sans doute le plus important est celui des plateaux et de la régie. Il y a au siège 6 plateaux (dont un à Valin) et 5 régies (dont une temporaire à Valin pour « La grande librairie »). Il faudrait ajouter pour être complet les moyens de la chaîne info (saturés) et le plateau et la régie de France 5 à Issy les Moulineaux. Même si aucun des studios n'est exploité en permanence, la question centrale est de savoir si ils seront utilisables par Vanves ? Et dans quelles conditions ? Autre problème à résoudre, pour la diffusion, l'intégration au Centre de Diffusion et d'Échanges qui ne semble pas avoir encore été résolu.

Et puis : **Qu'advient-il de « l'autonomie » de Vanves**, une fois que, sur place, la proximité physique va presque naturellement pousser aux mutualisations ?

Pour les équipes techniques et administratives dans un premier temps, une vacation d'OPS en mixage, d'un vidéo sur une diffusion, d'un OPV sur un plateau sera-t-elle fléchée sur l'édition régionale ou sur une succession d'éditions ? Le même technicien pouvant travailler pour le régional ou le national sans distinction ? La réponse semble être dans la question. Et demain à l'heure de la fusion achevée des rédactions nationales, qu'en sera-t-il pour les journalistes ? La tentation sera très forte que la structure et la rentabilité ne l'emportent sur l'identité éditoriale.

FILIÈRE recentralisée ?...

Avec Y. Dumont

Le chantier Vendargues à Montpellier avance bien et est en cours de finalisation. La livraison doit se faire mi-janvier. Les locaux de Franet sont quasiment terminés pour la post-production.

Pour le feuilleton, 92 postes sont créés avec 424 candidatures dont 145 candidatures externes qui n'ont jamais travaillé à FTV. Les entretiens débutent seulement et sont conduits par des cadres internes à FTV. Courant novembre auront lieu les premiers COCA qui se feront en parallèle des COCA prévus. Dans l'ex pole NO il y a 6 candidatures dont 1 de Rennes et 1 de Vanves.

De janvier à avril se déroulera l'étalonnage des emplois selon l'avancement du chantier. 60 entretiens clients et collaborateurs sont organisés, sur des activités métiers d'une part, et les supports avec l'outil planif.

Aujourd'hui, le feuilleton est envisagé avec un bail de 9 ans, une fabrication est prévue sans remise en question, suite aux 50 millions d'économie demandés... C'est **LE feuilleton d'Ernotte** et rien n'est remis en cause...

Mais quel avenir pour la production vidéo mobile en région ? Sachant que les cars partent à Paris (ex : Rennes)... entre 50 et 70% de l'activité est sur Paris et l'on refuse des missions sur Rennes, où l'on travaille pour « Questions pour un champion », « Flame », des émissions de flux ! La vidéo mobile en région n'est donc pas assez développée ça reste très parisien.

Elus : "Pas de mobilité forcée, ok mais si le car de Rennes part à Paris, comment cela se fera-t-il ?

Direction : « *Cela se fera progressivement avec les départs en retraites, les nouvelles embauches et les souhaits de mobilité et d'ascension professionnelle* ». Selon la direction, la mobilité n'est pas forcée, mais en fait fortement accompagnée, recommandée...

Copies conformes !

Avec Laurent Lemaire

Le décor n'a pas changé depuis 2008, cela concerne les JT et "dimanche en politique". Concept modulable qui peut accueillir d'autres formules. Plus de contacts entre présentateurs et invités. Plateaux sans estrade et un sol lumineux et propre avec nouvelles tables.

Concernant la prise de son, la direction a choisi des micros filaires sur la table pour faire une économie. Des techniques existent quand on est debout et certaines antennes comme Reims les utilisent déjà avec des cols de cygnes assez hauts. Du coup, pas de déplacement possible dans ces conditions, ce qui est tout de même gênant... Une charte va être réalisée.

On maintient le prompteur mais sans personne pour le dérouler...

Le « cousinage » entre le national et les 24 antennes a nécessité un report de planning pour le démarrage, et ce cousinage empêche une certaine autonomie régionale, avec aucune possibilité de transformer un peu le décor en fonction des émissions.

Un nouveau logo sera également créé, mais là, la direction ne parle plus d'économie... Ce n'est plus le même budget, selon elle... L'argent est là pour les logos, décors, com, mais l'humain, lui, n'a plus le droit à un centime d'euro...

GARDIENS de la sécurité...

Avec ML Ferracci

Suite à la demande de plus en plus croissante de sécurité dans notre société, un appel d'offre a été publié dans le respect des marchés public, avec une identification de tous les endroits et l'analyse des besoins des 24 sites du réseau, ainsi que le site de la filière de Montpellier.

ML Ferracci : « *On a des comptes à rendre avec les préfetures. Il faut réduire les prestations à une réelle sécurité renforcée, avec un minimum d'accueil téléphonique, sauf si c'est un appel lié à la sécurité.* »

La gestion des clés est légitime, la réception des plis et colis aussi mais pas leur émission. Quant à la gestion du standard, il faudra déployer un serveur vocal interactif, avec possibilité de débrayer. Les appels des téléspectateurs seront considérés après 19h et durant le week-end "sécuritaire" donc avec standard débrayé ?...

Finalement, le gardien sera quasiment autant au standard qu'auparavant, car on peut considérer qu'il aura tendance à débrayer le serveur vocal, craignant toujours un appel dit "sécuritaire" ... On peut finalement penser que tout cela a été mis en place pour l'implantation d'un serveur vocal interactif...

NB : Les informations contenues dans ce compte-rendu n'ont pas vocation à être exhaustives. Pour en savoir plus sur les décisions et les discussions qui se sont tenues lors du CE, nous vous invitons à vous adresser à votre élu SUD au CE : Bertrand Le Gall.

Prochain CE le 27 novembre.
N'hésitez pas à faire parvenir vos questions et commentaires à vos élus SUD !